

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4309 LUNDI 8 AOÛT 2022

SECTEUR PRIVÉ

La FEC, un demi-siècle déjà !

A cinquante ans d'existence, le premier patronat national de la République démocratique du Congo espère élargir davantage son rôle et ses missions. Le chemin parcouru n'a pas été facile pour cette association professionnelle qui continue à parler au nom du secteur privé.

La FEC a perdu 75 % de ses membres estimés à plus de 10000 avant les pillages qui ont dévasté l'économie RD-congolaise dans la fin des années 1990.

Page 2

CLINIQUES UNIVERSITAIRES DE KINSHASA

Inauguration d'une usine de production d'oxygène et une morgue



La photo de famille/RD

Poursuivant sa tournée d'inspection des hôpitaux de Kinshasa, le ministre Jean-Jacques Mbungani a inauguré récemment une usine de production d'oxygène et une morgue de seize places aux cliniques universitaires de Kinshasa.

Le patron de la santé a aussi inspecté les autres formations sanitaires qui doivent assurer le programme initié par le chef de l'Etat et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle.

Page x

VIE DES PARTIS

«Défi Kongo», un nouveau-né dans la sphère politique congolaise



Le président fondateur de «Défi Kongo», Martorel Diangenda Kututukidi

La formation politique fondée par Martorel Diangenda Kututukidi, dont la sortie officielle est prévue pour le 13 août prochain à Kinshasa, fait référence à la vision du bâtisseur des œuvres et de l'Eglise kimbanguiste, S.E Dangienda Kuntima Joseph.

Elle place l'homme kongolais au centre de toutes ses préoccupations car ce dernier est, selon cette formation politique, la première matière première nécessaire pour le développement de la RDC et l'épanouissement de son peuple.

Page 3

BASKETBALL

Félix Tshisekedi octroie des jeeps aux champions de l'AfroCan 2019

Le directeur du cabinet du chef de l'Etat, Guylain Nyembo Mbuiza a remis, au nom du président de la République, le 4 août, au Palais de la Nation, des jeeps aux basketteurs de l'équipe nationale. Il a rappelé aux heureux champions de la première édition de l'AfroCan 2019 combien le chef de l'Etat a tenu à réaliser la promesse qu'il avait faite à l'équipe nationale congolaise.

Page 3



ÉDITORIAL

Béances

À quelques semaines de la fin de la saison sèche et du début de la saison pluvieuse, Brazzaville ne semble pas être parvenue à boucher les crevasses le long des artères de ses neuf arrondissements. Il est possible que des endroits colmatés, il y a quelque temps, ne résistent pas à la furie des eaux qui entreront en action courant le mois d'octobre, peut-être plus tôt, quand bien même pour l'heure les prévisions météorologiques concernant la capitale sont moins alarmantes.

Les nids de poule sont, chacun le sait, un vrai cauchemar pour les usagers. Ils participent à l'accumulation des embouteillages et créent de la tension parmi les automobilistes. Il est aussi courant qu'ils soient la cause d'accidents. Alors même que le projet de pavage des rues s'exécute dans plusieurs quartiers avec un soulagement constaté des Brazzavillois, l'autorité municipale est interpellée sur l'entretien des voiries abîmées tant il est vrai que mieux elle s'y prendra à temps, moins la note à déboursier pour ces travaux de surface sera lourde.

Justement la note : lors d'un exposé en novembre 2021, devant le bureau du Sénat, la chambre haute du Parlement, le maire de Brazzaville faisait écho à une difficulté majeure rencontrée par ses services dans le recouvrement des recettes. Quand elles étaient assemblées et reversées au Trésor public- orthodoxie oblige-, leur rétrocession à la mairie n'allait pas de soi, expliquait-il. Le premier citoyen de la capitale ajoutait qu'avec la création du guichet unique, la tutelle financière nationale ne faisait plus la différence entre « les impôts d'Etat et les impôts locaux ».

La mesure gouvernementale était sans doute dictée par la dureté de la crise économique et financière à laquelle s'était couplée la crise sanitaire de covid-19 rendant aléatoire la mobilisation des fonds nécessaires pour répondre aux besoins de souveraineté. Les effets pervers de ces conjonctures ne sont certainement pas tous conjurés à ce jour. Néanmoins un léger frémissement est perceptible du côté de l'exécutif à travers l'adoption, il y a peu, d'un collectif budgétaire assez réconfortant pour la dépense publique.

Et s'il se traduisait par le desserrement d'un certain nombre d'étaux dont dépend le quotidien des Congolais dans leurs villes d'habitation !

Le Courrier de Kinshasa

SECTEUR PRIVÉ

La FEC déjà un demi-siècle

À 50 ans d'existence, le premier patronat national de la République démocratique du Congo espère élargir davantage son rôle et ses missions. Le chemin parcouru n'a pas été facile pour cette association professionnelle qui continue à parler au nom du secteur privé. En effet, la FEC a perdu 75 % de ses membres estimés à plus de 10 000 avant les pillages qui ont dévasté l'économie RD-congolaise dans la fin des années 1990.

Depuis sa création en juillet 1972, l'ex-Association nationale des entreprises du Zaïre (Aneza) occupe une place centrale dans la vie économique du pays, tant pour le nombre et la notoriété de ses membres sans distinction de nationalités que pour son influence auprès des institutions publiques. Rebaptisée « FEC », entendez Fédération des entreprises du Congo, elle a continué à jouer un rôle majeur dans la politique économique des dernières décennies. Cinquante ans après, la FEC est une association accomplie : organisation patronale, chambre de commerce, incubateur et lieu de formation. En tant que think-tank, elle porte haut et loin la voix des entrepreneurs dans le débat public. Pour les prochaines années, la FEC dispose d'une feuille de route bien élaborée. Au-delà de son engagement auprès des entreprises privées face à toutes les formes de tracasseries ou de pressions, elle entend rester le lieu d'accueil pour les nouveaux investisseurs dans le cadre de ses missions d'inciter, d'inspirer, d'accompagner, de conseiller, de plaider et de défendre.



Face à tant d'enjeux et défis dans tous les domaines de la vie économique, la FEC entend à la fois consolider sa place de première association professionnelle privée en attirant plus de membres dans tous les secteurs, mais également élargir son rôle et ses missions. Pour la RDC de demain, il est important de se recentrer sur les vrais défis de l'économie RD-congolaise. Il s'agit de drainer l'investissement public et privé vers le secteur privé local, les infrastructures collectives

économiques et la formation des jeunes. En outre, il y a « Renaissance », un projet qui vise à conduire une transformation en profondeur de la FEC aussi bien dans sa gouvernance que dans son organisation. A terme, l'objectif est de conforter sa position comme partenaire de premier plan dans la mise en œuvre opérationnelle de l'agenda national de développement. Enfin, la FEC est et restera une fédération ouverte à toutes les catégories d'entrepreneurs.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

« Défi Kongo », un nouveau-né dans la sphère politique congolaise

La politique fondée par Martorel Diangenda Kututukidi, dont la sortie officielle est prévue pour le 13 août prochain à Kinshasa, fait référence à la vision du bâtisseur des œuvres et de l'Eglise kimbanguiste, Son Eminence Dangienda Kuntima Joseph.

La sphère politique congolaise vient d'enregistrer la naissance d'un nouveau parti politique dénommé « Défi Kongo ». Dans le programme de cette grande journée, a indiqué le secrétaire général de défi Kongo, Jean-Danny Christian Bamba Kitula, il y aura l'intervention, en introduction, du protocole d'État, qui sera suivi des mots du secrétaire général et du Fondateur et président national de ce parti, Martorel Diangenda Kututukidi, ainsi que de la remise des documents officiels et symboliques du parti, qui va clôturer la cérémonie.

Ce parti, fait savoir le secrétaire général Christian Bamba, est officiellement reconnu par l'État congolais et notifié par l'Arrêté ministériel n°0502021 du 11 décembre 2021 du ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, publié au Journal officiel de la RDC.

Un parti national

En moins de deux ans d'existence, Défi Kongo a déjà fait du chemin. Cette formation

politique est déjà implantée à travers toutes les vingt-six provinces de la République démocratique du Congo (RDC). Le projet politique de cette formation politique repose essentiellement sur trois axes. Il s'agit des institutions de l'État, du potentiel de l'État ainsi que de l'homme « kongolais ». Alors que ses principaux domaines stratégiques d'intervention sont la politique, l'Economie, ainsi que le domaine social et culturel. « Notre projet politique part sur un tableau sombre que nous dressons sur l'évolution démocratique de notre pays », a-t-il déclaré.

La réconciliation, comme base Ce parti prêche des principes démocratiques, en privilégiant la réconciliation. « En sa qualité de la voix portée par le peuple, il envisage de mettre en place des institutions fortes, de faire respecter l'indépendance effective de trois pouvoirs traditionnels (exécutif, législatif et judiciaire), de prendre en compte la diversité régionale et ethnique



Le président fondateur de « Défi Kongo », Martorel Diangenda Kututukidi

du pays dans le processus de prise des décisions, de faire de l'éducation, la santé et

l'emploi une priorité nationale », explique-t-on au sein de cette formation politique. Et d'insister sur le fait que tout ceci n'est possible que grâce à la réconciliation nationale qui doit se faire entre le peuple avec sa patrie, avec lui-même, avec ses aïeux et avec son destin.

Le parti « Défi Kongo » place donc l'homme kongolais au centre de toutes ses préoccupations car, il est, selon cette formation politique, la première matière première nécessaire pour le développement de la Nation congolaise et l'épanouissement de son peuple. « Il doit subir un traitement équitable pour mieux répondre aux besoins de ses institutions », se convainc ce parti dont le président-fondateur, Martorel Diangenda Kututukidi, est le fils cadet du premier chef spirituel et représentant légal de l'Eglise kimbanguiste, Son Eminence Joseph Diangenda Kuntima, bâtisseur des œuvres et de l'Eglise kimbanguiste, dont cette formation politique fait référence à la vision.

Selon des sources proches de ce nouveau parti politique, cet événement prévu le week-end prochain suscite un engouement au sein des forces vives de la Nation congolaise. Il est, ici, fait mention d'une forte mobilisation pour soutenir cette vision du bâtisseur de l'Eglise kimbanguiste. On note, dans ce cadre que plus d'une dizaine d'églises d'inspiration kimbanguiste sont prêtes pour prendre part à cette activité politique de haute portée sociale.

Lucien Dianzenza

« En sa qualité de la voix portée par le peuple, il envisage de mettre en place des institutions fortes, de faire respecter l'indépendance effective de trois pouvoirs traditionnels (exécutif, législatif et judiciaire), de prendre en compte la diversité régionale et ethnique du pays dans le processus de prise des décisions, de faire de l'éducation, la santé et l'emploi une priorité nationale »,

SPORTS

Félix Tshisekedi octroie des jeeps Toyota Fortuner aux basketteurs

Le directeur du cabinet du chef de l'État, Guylain Nyembo Mbuiza, a remis, au nom du président de la République, le 4 août, au Palais de la Nation, des jeeps aux basketteurs de l'équipe nationale.

Guylain Nyembo Mbuiza a rappelé, en présence du ministre des Sports, Serge Khonde, aux heureux champions de la première édition de l'AfroCan 2019, combien le chef de l'État a tenu à réaliser sa promesse eu égard à l'honneur qu'a fait l'équipe nationale congolaise. Il a, par ailleurs, réitéré les félicitations du président de la République à toute l'équipe pour le trophée remporté. Pour sa part, le numéro un du sport congolais est revenu sur la sincérité de la promesse du président de la République. Il a fait une promesse, il l'a réalisée. Il a, en outre, fait remarquer que les trois années prises dans la réalisation de cette promesse étaient liées aux formalités administratives et techniques. Il a invité les basketteurs à garder le cap tout en travaillant en vue de faire encore mieux dans l'avenir.

A son tour, le président de la Fédération congolaise de Basket-ball, Paulin



Une vue du don/DR

Kabongo, perçoit ce geste comme une opportunité de booster ces jeunes athlètes qui, d'ailleurs, sont qualifiés pour la dernière fenêtre des éliminatoires de la Coupe du monde qui va se jouer en phase aller à partir du 25 août 2022 à Tunis. Le capitaine de l'équipe, dernier à se livrer à la presse, a saisi ce moment pour remercier le président de la République d'avoir tenu parole. Et il a promis en tant que capitaine de toujours de porter toujours haut l'étendard de l'équipe, surtout en cette Coupe du monde qui pointe à l'horizon. Au total, on a compté seize jeeps de marque Toyota Fortuner dont l'année de fabrication est 2022. Rappelons que les athlètes ont été reçus le 3 août par le chef de l'État à la Cité de l'Union africaine à qui ils ont présenté officiellement leur trophée.

Alain Diasso

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Olpa désapprouve l'interpellation de Junior Ciowa et Joseph Kazadi

L'organisation fait part au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières des actes commis par les services de sécurité et d'ordre qu'elle considère comme « une atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme » et attend de ce membre du gouvernement son intervention personnelle pour que ces actes décriés cessent.

Dans une lettre adressée, le 4 août 2022, au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) proteste contre l'interpellation, par l'Agence nationale des renseignements (ANR/Mwene-Ditu), de Junior Ciowa, directeur des programmes à la Radio communautaire Butook (RCB), station émettant à Mwene-Ditu (Lomami) ainsi que la détention prolongée au cachot de l'ANR/Kinshasa de Joseph Kazadi, éditeur du journal Leader paraissant à Lubumbashi dans le Haut-Katanga.

Dans cette correspondance, Olpa note que le journaliste Ciowa a été interpellé, le 26 juillet 2022, par l'ANR/Mwene-Ditu, alors qu'il répondait à une invitation du 13 juillet 2022 lui adressée par cette structure pendant qu'il séjournait à Luputa pour un reportage sur le lancement de la première édition du Test national de sélection et d'orientation scolaire et professionnelle (Tenasosp) destiné aux élèves de la 8e année. « Il a été soumis à un interrogatoire serré par un officier de police judiciaire, qui l'a accusé d'avoir diffusé sur les antennes de la RCB, des informations incitant les parents d'élèves à ne pas payer les frais de participation au Tenasosp », a expliqué l'ONG. Et de souligner que Junior Ciowa

a rejeté cette accusation. Olpa indique, par ailleurs, que peu après l'audition, le journaliste a été placé en détention au cachot de l'ANR/Mwene-Ditu où il a été privé de liberté durant 48 heures puis relâché, le 28 juillet 2022.

Détention prolongée de Joseph Kazadi

A côté de ces faits, Olpa fait part au vice-Premier ministre de ses vives inquiétudes sur la détention prolongée de l'éditeur du journal Leader paraissant à Lubumbashi, Joseph Kazadi. A en croire cette organisation, ce dernier a été interpellé, le 13 juillet 2022 par les agents de l'ANR/Lubumbashi à l'Hôtel Ouagadougou de Lubumbashi. « C'était au moment où il réalisait une enquête en compagnie du journaliste américain Nicholas Niarchos (The New Yorker) sur les liens existant entre l'exploitation artisanale des mines et l'activisme des miliciens Bakata Katanga », a fait savoir Olpa. Et d'indiquer que ce professionnel des médias a été transféré à Kinshasa, le 14 juillet 2022, et placé au cachot de l'ANR/Kinshasa jusqu'au moment où cette organisation réagissait. Cette organisation fait, en revanche, savoir que le journaliste américain, Nicolas Niarchos, interpellé au même moment et dans les mêmes conditions, a été curieusement libéré, le 21



La banderole d'Olpa lors d'une marche organisée à Kinshasa

juillet 2022, et expulsé du territoire national. « Lors de leurs auditions à Kinshasa, les journalistes ont été interrogés sur leurs contacts avec les groupes armés, notamment les Bakata Katanga », a expliqué l'Olpa.

Cette organisation relève, par conséquent, à l'attention du vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur que l'ANR, qui un service à la fois sous sa tutelle et celle de la Présidence de la République, ne fait pas sien l'engagement pris par le président de la République, en janvier 2019, peu après son investiture, de mettre fin aux arrestations jadis opérées par cette entité. « Privé un journaliste de liberté pour avoir exercé son travail constitue une atteinte grave à la liberté de la presse garantie

par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme dûment ratifiés par la RDC », a rappelé l'Olpa, qui dit être persuadé que le vice-Premier ministre prendrait hic et nunc des mesures urgentes pour décourager les responsables de l'ANR à travers le pays à continuer de cibler les professionnels de la presse. Dans cette lettre, les membres de l'Olpa prient le vice-Premier ministre de demander aux responsables de l'ANR/Kinshasa de transférer Joseph Kazadi auprès de son juge naturel pour un procès juste et équitable, sinon le remettre en liberté.

Le journaliste Joseph Kazadi enfin libéré

Dans un communiqué publié

le même 4 août, l'Olpa a dit prendre acte de la libération du journaliste Joseph Kazadi à Kinshasa, éditeur du journal Leader paraissant à Lubumbashi. Le journaliste, précise cette organisation, a été libéré, le même jour, après vingt et deux jours de détention au cachot de l'ANR/Kinshasa. Tout en prenant acte de cette libération, l'Olpa condamne néanmoins la procédure cavalière ayant conduit à l'incarcération du journaliste. « Ceci constitue une atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme », a fait savoir cette organisation.

Lucien Dianzenza

VIE DES CLUBS

Le Brazzavillois Barthélémy Ngatsono, nouvel entraîneur du DCMP

Nouveau patron du staff technique du Daring Club Motema Pembe (DCMP), l'entraîneur Barthélémy Ngatsono s'assigne le défi de ramener le club vert et blanc de Kinshasa à sa position d'antan sur l'échiquier national.

Le DCMP de Kinshasa a engagé un nouvel entraîneur, le technicien congolais de Brazzaville Barthélémy Ngatsono. Il reprend le tablier rendu par Pathy Lokose qui a conduit le club vert et blanc au sacre de la Coupe du Congo de football. Pathy Lokose a continué le travail d'André-Alain Landeut parti après avoir rendu, lui aussi, le tablier laissé précédemment par le technicien franco-congolais de Brazzaville Isaac Ngata.

Avant de prendre la direction du staff technique des Immaculés de Kinshasa, Barthélémy Ngatsono a dirigé l'Etoile filante du Congo Brazzaville. Ancien milieu défenseur in-



L'entraîneur Barthélémy Ngatsono et le manager Roger Lukaku du DCMP

ternational congolais, ce technicien a aussi été sélectionneur des Diablies rouges A du Congo Brazzaville. Il ap-

porte donc son expérience au DCMP qui disputera la Coupe de la Confédération.

Aussi a-t-il promis de tout

donner afin que le club retrouve sa place d'antan au championnat national et faire mieux aux compétitions continentales interclubs, lors de sa présentation par le nouveau manager du DCMP, l'ancien buteur international Roger Lukaku, père des internationaux belges de souche RD-congolaise Romelu et Jordan Lukaku. « Nous savons que ce ne sera pas facile pour nous, mais nous sommes là pour accompagner le projet du président. Depuis Brazzaville, nous avons eu des échos que le DCMP avait mal fini la saison et il est en chantier. Nous savons que les attentes sont énormes,

puisque DCMP veut retrouver sa place au championnat national comme aux compétitions africaines. Nous allons nous mettre au travail », a confié Barthélémy Ngatsono.

Et d'adresser un message directement aux Imaniens : « Je connais vos attentes et je suis de cœur avec vous. Tous, ensemble, nous allons créer une synergie pour que l'équipe reprenne sa place, et ceci est l'affaire de tous, pas de l'entraîneur et des dirigeants seuls. Nous allons tout donner, corps, intelligence, etc. pour que l'équipe retrouve sa place. »

Martin Engimo

CLINIQUES UNIVERSITAIRES DE KINSHASA

Inauguration d'une usine de production d'oxygène et une morgue

Poursuivant sa tournée d'inspection des hôpitaux de Kinshasa, le ministre Jean-Jacques Mbungani a inauguré récemment une usine de production d'oxygène et une morgue de seize place aux cliniques universitaires de Kinshasa.

C'est par le district de Mont-Amba que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a poursuivi sa visite d'itinérance et d'inspection des hôpitaux de la capitale afin d'évaluer et de s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre du programme de gratuité des accouchements. Par la même occasion, le patron de la santé a inspecté les autres formations sanitaires qui doivent assurer ce programme, initié par le chef de l'Etat, et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle. Accompagné de la vice-ministre de la Santé, du secrétaire général à la Santé ainsi que de plusieurs responsables des différents départements de son ministère, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a visité tour à tour les hôpitaux et centres hospitaliers de Monkole, dans la commune de Mongafula, les Cliniques universitaires de Kinshasa, l'hôpital général de référence de Kisenso qui bénéficie déjà du programme de gratuité de la maternité. Il s'est rendu également à l'hôpital général de référence de Matete, le centre hospitalier Saint-Gabriel de Lemba, l'hôpital général de référence Mère et Enfant de Ngaba, l'hôpital Saint-Joseph, le centre hospitalier Mère et



la photo de famille/RD

Enfant de Barumbu, avant de boucler la boucle de sa tournée du jour par le laboratoire Laphaki, situé toujours dans la commune de Barumbu. Partout où il est passé, le ministre a tenu à se rassurer des conditions de travail et du plateau technique des formations hospitalières en perspective de la mise en œuvre effective de la Couverture Santé Universelle. Dans sa générosité légendaire, le patron de la Santé publique, Hygiène et Prévention a été au chevet de quelques malades retenus dans des hôpitaux faute de moyens. Il a, au nom du gouvernement, payé sur le champ les factures et

libéré plusieurs malades. Et ce, à la grande satisfaction des bénéficiaires. A l'issue de sa tournée, le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda a fait savoir que tout est prêt maintenant pour matérialiser le programme de la gratuité de la maternité dans la ville-province de Kinshasa. «Ça fait déjà trois semaines que la vice-ministre et moi-même effectuons une descente sur le terrain. Nous avons levé l'option d'aller voir réellement ce qui se passe dans les hôpitaux publics de l'Etat, les confessionnels et même les structures privées. Vous savez que depuis le 30 juin,

le chef de l'État a lancé l'appel à l'accouchement gratuit et aux consultations prénatales, post-natales, néonatales gratuites. Et c'est dans cet élan que nous avons décidé d'aller voir l'effectivité de ce programme », a-t-il déclaré.

Selon le patron de la santé, neuf zones de santé sur les trente-cinq que compte la ville-province de Kinshasa font déjà de la gratuité. Il était important d'identifier les autres structures qui pourront accompagner le gouvernement dans ce grand projet. « La Couverture Santé Universelle, qui est un des points

les plus importants du programme du gouvernement, prend effectivement son effet avec la gratuité annoncée », a-t-il renchérit. Trente cinq millions de dollars par an pour s'assurer la truite des accouchements. A en croire le ministre de la Santé, l'enveloppe globale pour la gratuité est de trente-cinq millions de dollars par an. Et à ce jour, a-t-il laissé entendre, dix millions sont déjà disponibles et c'est à travers cet argent que la gratuité se fait. C'est le paquet qui est négocié avec des programmes du ministère de la Santé, en lien avec la Banque mondiale et d'autres structures. « Nous allons rajouter au niveau du gouvernement vingt-cinq millions supplémentaires pour que les structures qui vont entrer dans le cadre de ce programme puissent donner les actes définis, gratuitement », a indiqué le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda devant la presse, au terme de cette journée d'itinérance. Et le ministre de la santé de conclure: « Nous pouvons dire aujourd'hui que le gouvernement est à même d'appuyer les structures de l'État et celles qui sont en partenariat avec le ministère dans le cadre de la gratuité ».

Blandine Lusimana

FOOTBALL-TRANSFERTS

Le coach Florent Ibenge signe à Al Hilal et veut renforcer l'effectif

Nouveau coach d'Al Hilal au Soudan après un bail d'une saison à la Renaissance sportive de Berkane au Maroc, Florent Ibenge est déjà dans l'optique de renforcer l'effectif de son nouveau club.

Parti de la Renaissance sportive de Berkane au Maroc après une saison, l'entraîneur franco-congolais, Florent Ibenge, ne chôme pas du tout. Il a paraphé un contrat de trois ans avec Al Hilal du Soudan, il y a quelques jours. Après V.Club où il a passé quelques années avec trois sacres au championnat national (2015, 2018 et 2021) et deux finales perdues en Ligue des champions (2014) et en Coupe de la Confédération (2018), Ibenge a réussi à remporter la Coupe de la Confédération avec la RS Berkane et une Coupe du Trône marocain en 2022. L'ancien sélectionneur des Léopards A (médaillon de bronze à la Coupe d'Afrique des nations en 2015) et des Léopards A

(vainqueur du Championnat d'Afrique des nations en 2016), l'ancien coach adjoint (de Nicolas Anelka) de Shanghaï Shenhua en Chine veut se donner les moyens de réussir dans son nouvel club soudanais. Et l'on apprend qu'il est déjà sur le point de signer avec l'attaquant international Glody Lilepo Makabi de V.Club qui fut son poulain lorsqu'il était sur le banc des Dauphins Noirs de Kinshasa. Le deal serait quasi conclu, confirme-t-on.

Il a, par ailleurs, tenté d'amener son autre ancien buteur dans V.Club, Fiston Kalala Mayele, actuel dans Young Africans en Tanzanie et pressenti à Kaizer Chiefs en Afrique du Sud, ainsi que le milieu récupérateur du Raja de Casablanca au Maroc,



Florent Ibenge et les officiels d'Al Hilal à Khartoum.

Fabrice Ngoma Lwamba. Mais ces deux joueurs, indique-t-on, n'iront pas à Khartoum rejoindre leur ancien entraîneur dans V.Club.

Toujours dans l'optique de renforcer son nouveau effectif, Florent Ibenge s'intéresserait au buteur kényan Masoud Juma (26 ans) actuellement joueur de Difaa El Jadida au Maroc, et passé par la Jeunesse sportive de Kabylie en Algérie. Et le club a, pour sa part, déjà engagé le Ghanéen Imoro Ibrahim en provenance d'Asanté Kotoko de Koumasi. Qualifié pour la Ligue des champions d'Afrique, Al Hilal s'active donc sur le marché des transferts avec un budget conséquent de plus de 2 millions de dollars américains, dit-on.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Masuaku rejoint Muleka à Besiktas, Nsoki à Hoffenheim

Le mercato d'été va fermer ses portes à la fin du mois d'août et les dossiers de transferts sont de plus en plus actifs, et même du côté congolais.

Le latéral gauche international congolais Arthur Masuaku (28 ans) va connaître un nouveau championnat après la France, la Grèce et l'Angleterre. Le joueur formé à Lens et passé par Valenciennes, Olympiakos de Pirée vient de quitter West Ham en Premier League après six saisons pour s'engager avec Besiktas en D1 Turquie. Il a paraphé un contrat d'un an avec le club stambouliote. Il rejoint dans ce club un coéquipier en sélection, l'ancien attaquant du Tout-Puissant Mazembe, Jackson Muleka, en provenance de Kasimpasa (D1 Turquie) après un passage au Standard de Liège en Belgique.

De souche RD-congolaise, le défenseur Stanley Nsoki (23 ans) va évoluer cette saison à Hoffenheim en D1 Allemagne. « *Quand Hoffenheim a montré de l'intérêt, il était clair pour moi que je voulais suivre cette voie. Le type de football joué ici me convient très bien et la Bundesliga m'excite beaucoup* », a-t-il lâché sur ses réseaux sociaux. En provenance du Club de Bruges (D1 Belgique), il a signé un bail de 5 saisons pour un montant de 12 millions d'euros. Formé au Paris-Saint-Germain, et passé par l'OGC Nice où il a eu le temps de jeu et aussi l'occasion de s'affirmer, il a acquis de l'expérience à Bruges avec



Arthur Masuaku en prêt à Besiktas

« Quand Hoffenheim a montré de l'intérêt, il était clair pour moi que je voulais suivre cette voie. Le type de football joué ici me convient très bien et la Bundesliga m'excite beaucoup »

des matches internationaux.

Le jeune attaquant d'origine congolaise Hans

Mpongo fait partie de l'effectif de Throttur Vogum (D2 Islande). Il provient de la réserve de Brentford

en Premier League). En Islande, le jeune joueur ne vient sur une terre inconnue, lui qui avait déjà brièvement joué pour l'équipe d'IBV. Hans Mpongo va en fait se relancer et a déjà livré un match alors que le championnat islandais est déjà à sa 15e journée.

Notons aussi le départ du jeune attaquant Modeste Duku Mbenga (21 ans) de l'Excelsior Rotterdam qui vient d'être promu dans l'élite du football néerlandais cette saison. Le jeune milieu offensif de souche RD-congolaise était arrivé la saison dernière pour trois ans, mais il n'a pas pu s'imposer dans cette formation en D2 à la suite d'une grosse concurrence à son poste, et le club était à fond pour la montée en D1 des Pays-Bas. Il a disputé 20 matches pour un but et trois passes décisives, toutes compétitions confondues.

Martin Enyimo

SUPER LEAGUE AFRICAINE

Mazembe confirme sa participation

Le club dirigé par Moïse Katumbi Chapwe compte prendre part à la nouvelle compétition, plus ambitieuse selon la CAF. Et donc le vainqueur gagnera cinq fois plus que le gagnant de la Ligue des champions d'Afrique.

Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi a annoncé sur son site officiel sa participation à la première édition de la Super League africaine de football, la nouvelle compétition africaine interclubs. Le club congolais dirigé par l'homme d'affaires et ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga Moïse Katumbi Chapwe a donc fait part de son éligibilité afin d'y prendre part. La Confédération africaine de football (CAF) a récemment transmis aux clubs le format et les moyens d'éligibilité pour leur participation à cette nouvelle compétition.

Le 3 juillet, le comité exécutif de la CAF, par le canal de son patron Patrice Motsepe, décidait de lancer la Super Ligue africaine de football. Pour la CAF, cette nouvelle compétition sera très ambitieuse, le vainqueur touchera 11,6 millions de dollars, soit cinq fois plus que le vainqueur



TP Mazembe de Lubumbashi

de la Ligue des champions d'Afrique. En tout, 24 clubs prendront part à la Super League et seront répartis en 3 régions, soit 8 équipes par région. La compétition se jouera

pendant 10 mois, à partir d'août jusqu'en mai de l'année suivante, pour un total de 197 matches, avec un maximum de 21 matches joués par les deux finalistes.

À l'issue de la première étape, les 5 meilleurs classés seront qualifiés à la prochaine étape, plus un meilleur perdant à l'issue de barrages. La dernière étape sera reversée aux

éliminatoires régionales de la Coupe de la Confédération. Il y aura donc 24 clubs, 8 par groupement géographique, 3 clubs au maximum par pays, 4 pays au maximum par regroupement (12 au total), avec un objectif de 14 à 18 pays au total. Dans chaque région, sept places (sur 8) ont été attribuées sur la base du classement des clubs de la CAF sur 5 ans.

Les places « Wild Card » (1 par région) sont attribuées en fonction de facteurs tels que la taille du marché des supporters de football, le potentiel commercial, la durabilité économique et l'investissement en termes d'investissement. Chaque club doit remplir les conditions de licence définies en trois grands volets, à savoir les installations et infrastructures, la validité financière et investissement et la gouvernance et politique du club.

M.E.

LÉOPARDS A

Désignation controversée de Sébastien Desabre pour succéder à Cuper

Sébastien Desabre (46 ans), c'est le nouveau sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC). Ancien sélectionneur des Cranes d'Ouganda et ex-coach de plusieurs clubs sur le continent, il travaille en Afrique depuis 2010. Son actuel club, Niort en L2 Française, n'est pas au courant de cette nomination, jugeant l'annonce officielle de la Fécofa «malvenue».

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a porté son choix sur le technicien français, Sébastien Desabre, pour succéder à l'Argentin Hector Cuper, à la tête de la sélection de la RDC. L'annonce de cette décision a été faite le 6 août par l'instance faîtière du football national que dirige depuis plus d'une année le président intérimaire Donatien Tshimanga, après une réunion de son comité exécutif.

Mais ce choix sur l'ancien sélectionneur des Cranes d'Ouganda et actuel coach de Niort en L2 Française semble controversé. Le directeur sportif du club niortais, Mikaël Hanouna a réagi à cette information. Il a dit ne pas être au courant d'un accord conclu entre la Fédération congolaise et l'entraîneur niortais Sébastien Desabre. Le communiqué du club des Chamois



Sébastien Desabre

Niortais indique : « Suite à une information parue ce jour sur le site officiel de la Fécofa, annonçant la nomination de Sébastien Desabre au poste de sélectionneur, le Chamois Niortais Football Club exprime sa surprise et tient à clarifier la situation. Le Chamois Niortais Football Club n'a jamais été en

contact avec la Fécofa au sujet de son entraîneur Sébastien Desabre et réitère son envie de le conserver au-delà de son contrat actuel. Par ailleurs, le Chamois Niortais Football Club se réserve le droit de toute poursuite à l'égard de la Fécofa suite à la parution particulièrement malvenue de

cette annonce "officielle" le jour de son premier match à domicile de la saison 2022/2023 de Ligue 2 BKT». L'on retient toutefois de Sébastien Desabre que c'est un connaisseur du football africain. Né le 2 août 1974 à Valence en France, il a entraîné Es Le Cannet Rocheville en France avant de se diriger vers l'Afrique déjà en 2010 à seulement 34 ans. Depuis 2010, il a donc dirigé le staff technique d'Asec Mimosas en Côte d'Ivoire, CS Garoua au Cameroun, Espérance sportive de Tunis en Tunisie, Recreativo do Libolo en Angola, Dubai Club aux Emirats arabes unis, JS Saoura en Algérie, Wydad Athletic Club de Casablanca au Maroc, Ismaily SC en Egypte, Pyramids d'Egypte, et enfin Chamois Niortais depuis 2020. Notons qu'il a dirigé l'Ouganda de 2017 à 2019. Il était sur le banc des Cranes ougan-

dais battaient les Léopards de la RDC le 22 juin 2019 par deux buts à zéro, en match de groupe à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019 en Egypte. C'était la première victoire de l'Ouganda en phase finale de la CAN après 41 ans de disette. L'on attend voir avec le communiqué de Niort si Sébastien Desabre pourra, soit offrir ses services aussi bien à Niort qu'aux Léopards de la RDC. L'on rappelle que les Léopards occupent la dernière place de son groupe des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2023 après deux défaites en première journée face aux Panthères du Gabon à domicile et contre les Crocodiles du Nil du Soudan à Khartoum. Sébastien Desabre a donc la mission de ramener les Léopards dans la course pour la qualification.

Martin Engimo

INTERVIEW

Thembo Kashauri : « Après plus de trente ans dans le métier, nous pensons de plus en plus à passer la main »

Cadre inspirant pour le dessin, le Jardin botanique de Kinshasa, tenu par l'artiste pour l'un des îlots de tranquillité du centre-ville, a abrité le second module d'un stage lancé l'an dernier en faveur de douze jeunes dessinateurs kinois. Rencontré à sa clôture le 5 août, le caricaturiste nous a fait part des contours de la formation soutenue par la Fondation allemande Friedrich Ebert Stiftung et dont il était l'un des animateurs en qualité de membre de l'Association des dessinateurs de presse (Adep).

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Peut-on connaître la raison de votre présence au Jardin Botanique entouré d'une douzaine de jeunes dessinateurs ?

Thembo Kashauri (T.K.) : Nous avons choisi ce lieu pour animer un stage débuté l'année dernière à destination des jeunes qui s'intéressent à la caricature. C'est dans le cadre d'un projet de l'Adep, l'Association des dessinateurs de presse, que j'ai l'honneur de diriger cette année, soutenu par la Fondation Friedrich Ebert. Il vise à assurer un transfert de compétences. Après plus de trente ans dans le métier, nous pensons de plus en plus à passer la main. Quand une occasion se présente de discuter avec des jeunes désireux d'apprendre un nouveau métier, nous n'hésitons pas à le faire.

L.C.K. : Comment avez-vous constitué le groupe de stagiaires en formation ?

T.K. : Au départ, nous avons organisé un concours à partir duquel ont été sélectionnés ceux qui ont participé au premier stage. Douze s'étaient bien ap-

pliqués, nous les avons rappelés pour poursuivre cette année car à la fin du premier stage, ils ont émis le vœu de le prolonger estimant que la formation avait porté juste sur les notions élémentaires. Ils ont tenu à continuer l'expérience en vue d'en savoir plus ainsi nous avons demandé à ceux qui en ressentaient la nécessité de maintenir le contact, nous voir et nous montrer ce qu'ils réalisaient entretemps. L'an dernier nous avons produit un catalogue qui reprenait les œuvres des stagiaires et des formateurs, dans lequel ils étaient mis en avant. Il y avait également eu une exposition qui leur avait été dédiée au nouveau musée. Puis, devait suivre l'exposition des formateurs, les caricaturistes professionnels, nous allons la réaliser cette année. D'autre part, la Fondation s'est souvenue du souhait des jeunes de poursuivre le stage de sorte que notre exposition est couplée avec un second module de formation organisé dans la suite du premier tenu l'an passé.

L.C.K. : Combien de temps a duré ce second module ? Et



Thembo Kashauri, dit Kash (Adiac)

comment a-t-il été organisé

T.K. : Nous avons travaillé pendant huit jours, du 25 juillet au 5 août. Nous l'avons clôturé aujourd'hui. Nous allons produire un nouveau catalogue commun qui reprendra les travaux des stagiaires et les nôtres, nous le réaliserons ensemble. Il y aura ensuite une exposition dont le vernissage est prévu pour le 25 août au musée.

L.C.K. : Les formateurs sont-ils des professionnels, caricaturistes attirés des journaux de la place ? En quoi a

consisté le stage qu'ils ont animé ?

T.K. : C'est exact ! Les formateurs sont des professionnels de la caricature qui travaillent dans les médias locaux. Nous avons organisé les modules en fonction de nos compétences. Au premier stage, nous avons commencé par le commencement, s'étant rendus compte, après leur sélection, que les dessinateurs n'avaient pas le même niveau. Il fallait proposer une formation pour niveler les niveaux, leur apprendre l'abc

du métier. Nous avons commencé par le dessin, leur expliquer ce qu'est le dessin humoristique, le dessin réaliste, pourquoi fait-on le dessin de presse, à quoi il sert et quelle en est l'origine, comment le fait-on. Il a fallu aussi leur expliquer la part de responsabilité du dessinateur dans la production de ses œuvres. Il jouit certes d'une liberté d'expression mais il doit respecter les lois qui réglementent le métier. L'on ne peut pas calomnier, ni raconter des histoires fausses même si l'on caricature les faits. Pour ce premier module, nous étions alliés au journaliste Yves Kalikat qui s'est chargé de leur expliquer en quoi consistait son métier parce que le caricaturiste est aussi d'une certaine manière un journaliste. Il leur a donné les notions élémentaires utiles à connaître. Dans le second module, nous avons continué seuls parce que les stagiaires ont la vocation de devenir des dessinateurs de presse et pas des éditeurs d'articles.

Propos recueillis par Nioni Masela

NOMINATION

Kenneth Bourienne, nommée cheffe de cabinet de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique

Par arrêté ministériel daté du 7 Juillet dernier et signé par la Secrétaire d'Etat Bérangère Couillard, la Franco-congolaise Kenneth Bourienne a été nommée cheffe de cabinet de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie.

Diplômée de HEC Paris, Kenneth Bourienne est détentrice d'un master en Droit, Économie, Gestion, Sciences politiques et gouvernement. Elle occupait jusqu'alors le poste de directrice du cabinet parlementaire de la députée Bérangère Couillard devenue ministre du nouveau gouvernement français.

Ses missions au sein du cabinet consistent à coordonner l'équipe parlementaire ; s'occuper également des relations institutionnelles et de la communication, des dossiers dits « de terrain », en veillant à la bonne communication



entre les différents acteurs : les élus, les collectivités, les habitants, les acteurs économiques mais aussi le monde associatif. En tant que Congolaise longtemps installée en France, Kenneth Bourienne

avait décidé de repartir au Congo, ce qu'elle fit de 2013 à 2017.

Mais elle revient en France et, en mai 2017, s'engage en politique aux côtés de Bérangère Couillard auprès de laquelle elle assure la mission de directrice adjointe de la campagne législative sous le label En marche (EM).

La Franco-congolaise garde un activisme dans la société civile en général et plus particulièrement celle de son pays d'origine dans le cadre de la coopération décentralisée, ici en France et, là-bas au Congo Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma

FORTUNE

Top 10 des hommes les plus riches d'Afrique 2022

Le premier semestre de l'année 2022 a été vécu de diverses manières par les plus grosses fortunes du continent. Certains ont vu leur richesse augmenter, alors que d'autres l'ont vu chuter.

Les données sont recueillies par la plateforme spécialisée dans l'actualité des grosses fortunes africaines. Elle concerne la richesse combinée des 10 premiers milliardaires du continent entre janvier et juin 2022. Celle-ci a connu une baisse de 1,22 milliard de dollars, passant de 81,03 milliards de dollars à 78,81 milliards de dollars. Une chute qui serait liée à la cession de participations des milliardaires dans leurs compagnies, et le délaissement par les banques d'investissement des actifs risqués, tels que les actions, en faveur d'autres moins risqués, à l'abri de l'inflation, selon Billionaires.Africa. Sans surprise, l'homme le plus riche d'Afrique au cours du premier semestre 2022 reste donc le Nigérian Aliko Dangote. Sa fortune est passée de 19,1 milliards de dollars le 1er janvier à 20,4 milliards de dollars le 30 juin 2022. Soit une augmentation de 1,3 milliards de dollars.

En 2e et 3e positions se classent deux Sud-Africains, Johann Rupert et Nicky Oppenheimer, le premier voyant sa fortune reculer de 11,9 milliards de dollars à 9,14 milliards de dollars, donc perdant 2,76 milliards de dollars, et le second, voyant sa fortune augmenter, passant de 7,95 milliards de dollars le 1er janvier à 8,5 milliards de dollars le 30 juin 2022, soit une augmentation de 550 millions de dollars en six mois. En 4e position, le Swazi Nathan Kirsh, dont la fortune était de 8,27 milliards de dollars en janvier, contre 7,6 milliards de dollars en juin 2022, soit une perte de 670 millions de dollars.

En 5e position, il y a le Nigérian Abdul Samad Rabiu, avec une fortune passée de 1,6 milliard de dollars en début d'année, pour atteindre 7 milliards de dollars à fin juin 2022. La 6e place revient à l'Égyptien Nasser Sawiris, dont la fortune est passée de 6,5 milliards de dollars au 1er janvier à 6,85 milliards de dollars au 30 juin 2022, encaissant une augmentation de 350 millions de dollars. La 7e place du classement est occupée un Nigérian, Mike Adenuga, malgré une perte de 600 millions de dollars au cours du premier semestre, pour une fortune évaluée désormais à 6,1 milliards de dollars. Viennent en 8e, 9e et 10e position, respectivement l'Éthiopien Mohammed Al Almoudi avec 5,1 milliards de dollars, avec une perte de 982 millions de dollars, l'Algérien Issad Rebrad, avec une fortune évaluée à 5,1 milliards de dollars, et l'Égyptien Naguid Sawiris, avec 3,4 milliards de dollars.

Noël Ndong

GHANA

Vers la pire récolte de cacao depuis 12 ans

Au Ghana, on note une baisse de production de cacao s'établissant à 685.000 tonnes au terme de la campagne 2021-2022 contre 1,04 million de tonnes réalisée au cours de la campagne précédente.

Le Ghana est le deuxième producteur mondial de cacao derrière la Côte d'Ivoire. Si les autorités ont multiplié les interventions pour accroître l'offre ces dernières années, de nombreux obstacles continuent de miner la performance de la filière.

La production de cacao devrait s'établir à 685 000 tonnes au terme de la campagne 2021/2022 courant jusqu'en septembre prochain. C'est ce qu'indiquent à Bloomberg, plusieurs sources proches de l'industrie. Le volume annoncé est en baisse de près de 28 % par rapport à la dernière estimation de 950 000 tonnes formulée par le Conseil ghanéen du cacao



De nombreux obstacles continuent de miner la performance de la filière DR

(Cocobod). Il affiche, en outre, un recul de 34 % par rapport à la récolte historique de 1,04 million de tonnes réalisée

au cours de la campagne précédente. Cette prévision si elle se réalise signifiera la pire performance du secteur en 12 ans depuis

les 557 000 tonnes récoltées en 2009/2010. A l'origine de cette dégringolade, la sécheresse qui a affecté l'appareil de pro-

duction et la destruction de plus de 19 000 hectares de plantations de cacao en 2021, soit l'équivalent de 2 % du verger national par l'exploitation artisanale illégale de minerai d'or connue sous la dénomination « Galamsey ».

En dépit de ce tableau peu reluisant, le Cocobod reste optimiste pour la saison 2022/2023 et table sur une récolte de 850 000 tonnes au cours de ladite campagne qui débutera en octobre. Dans le cadre de cet exercice, le Parlement a approuvé un prêt syndiqué de 1,3 milliard de dollars pour financer l'achat de fèves auprès des producteurs.

Josiane Mambou Loukoula

SANTÉ

Vers la remise sur la bonne voie de l'ODD 3

La pandémie de Covid-19 qui a frappé le monde ces deux dernières années a perturbé des vies, des emplois, des chaînes d'approvisionnement, des systèmes de santé.

Les gains de développement dans certains pays à revenu faible et intermédiaire ont considérablement régressé, repoussant les Objectifs de développement durable (ODD) d'une décennie en arrière, selon l'ONU. Alors que les professionnels de la santé se sont tournés pour sauver des vies à travers le monde, l'ODD 3, ou assurer la bonne santé et le bien-être de tous, a dû passer temporairement au second plan. Aujourd'hui que des progrès cruciaux ont été réalisés dans la prévention et le traitement de la Covid-19, comment se remettre sur la bonne voie pour atteindre l'ODD 3 ?

Mettre l'accent sur les soins de santé primaires

Un système de santé doté

d'une solide base de soins de santé primaires permet d'améliorer la santé et le bien-être. Les établissements de santé et les travailleurs qui administrent des soins primaires de qualité sont la première ligne de défense contre les épidémies. Ils ont des liens avec les patients, comprenant leur vie et leurs besoins en matière de soins de santé parce qu'ils partagent des contextes similaires. Ces relations étroites améliorent les soins et renforcent la confiance dans le système de santé, créant une responsabilisation et une appropriation mutuelles qui renforcent perpétuellement le système et la santé de la communauté. Consacrer du temps et des ressources au renforcement des systèmes de

soins de santé primaires n'est pas un moyen novateur, mais c'est le plus pratique. Bien que cela puisse sembler évident pour les praticiens de la santé mondiale, ce n'est pas quelque chose que les gouvernements ou la communauté des donateurs internationaux financent suffisamment. Et lorsqu'ils le font, ce financement n'atteint souvent pas les collectivités éloignées.

Maximiser les réseaux de santé confessionnels

Investir dans le renforcement de la capacité des réseaux locaux de santé confessionnels à fournir des services de soins de santé primaires de qualité serait une solution rentable, en particulier pour atteindre les communautés éloignées. Les

partenaires de santé confessionnels fournissent une infrastructure clé, une sensibilisation communautaire et une prestation de services de soins de santé là où c'est le plus nécessaire dans un système de santé, contribuant ainsi de manière significative à un accès équitable aux soins de santé. Les ministères de la Santé du monde entier leur font déjà confiance et comptent beaucoup sur eux pour combler les lacunes dans les services de santé, souligne le vice-président associé pour la santé mondiale et la nutrition, Corus & IMA World Health, le Dr Dennis Chierian.

« Les organisations confessionnelles locales de santé, de par leur appartenance religieuse, sont souvent plus

dignes de confiance dans les communautés rurales. Ils sont bien placés pour changer positivement les attitudes et les comportements enracinés dans le domaine des soins de santé qui sont grandement influencés par les pratiques socioculturelles, religieuses et traditionnelles », selon lui. Pour se remettre sur la bonne voie en vue de progresser vers l'ODD 3, il invite les donateurs internationaux et les gouvernements à investir davantage dans les organisations confessionnelles de santé, afin de renforcer les systèmes de santé dirigés localement et de tirer parti des actifs collectifs pour accélérer davantage la prestation de services de soins de santé équitables.

Noël Ndong

HIROSHIMA

Le chef de l'ONU appelle au désarmement nucléaire mondial

António Guterres a appelé au désarmement nucléaire mondial, lors de la cérémonie du 6 août commémorant le 77^e anniversaire du bombardement atomique de la ville d'Hiroshima, au Japon.

« Les armes nucléaires sont un non-sens. Trois quarts de siècle plus tard, nous devons nous demander ce que nous avons appris du champignon atomique qui s'est gonflé au-dessus de cette ville en 1945 », a souligné António Guterres lors de l'événement solennel qui s'est déroulé au parc du Mémorial de la paix d'Hiroshima en présence de dizaines de personnes, dont des hibakusha, de jeunes militants pacifistes, le Premier ministre japonais et d'autres autorités locales.

Le secrétaire général des Nations unies a averti qu'une nouvelle course aux armements s'accélérait et que les dirigeants mondiaux renforçaient leurs stocks au prix de centaines de milliards de dollars, avec près de 13 000 armes nucléaires actuellement détenues dans les arsenaux du monde entier. « Les crises à forte connotation nucléaire se propagent rapidement - du Moyen-Orient à la péninsule coréenne, en passant par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'humanité joue avec une arme chargée », a-t-il averti. Et d'insister tôt ce samedi au Japon : « Il est totalement inacceptable que les États en possession d'armes nucléaires admettent la possibilité d'une guerre nucléaire ».

Des signes d'espoir

Pour António Guterres, la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui se



António Guterres

tient actuellement à New York est un « signe d'espoir ».

« Aujourd'hui, depuis cet espace sacré, j'appelle les membres de ce traité à travailler de toute urgence pour éliminer les stocks qui

menacent notre avenir; à renforcer le dialogue, la diplomatie et la négociation, et à soutenir mon programme de désarmement en éliminant ces engins de destruction », a-t-il souligné.

Il a pointé que les pays dotés d'armes nucléaires devaient s'engager à ne pas les utiliser en premier et garantir aux autres États qu'ils n'utiliseraient pas - ou ne menaceraient pas d'utiliser - des armes nucléaires contre

eux. « Nous devons garder à l'esprit les horreurs d'Hiroshima à tout moment, en reconnaissant qu'il n'existe qu'une seule solution à la menace nucléaire : ne pas avoir d'armes nucléaires du tout », a déclaré le chef des Nations unies.

« Faire proliférer la paix »

António Guterres a souligné que les dirigeants ne pouvaient pas se soustraire à leurs responsabilités.

« Abandonnez l'option nucléaire pour de bon. Il est temps de faire proliférer la paix. Tenez compte du message des hibakusha : « Plus de Hiroshimas ! Plus de Nagasakis ! » », a-t-il exhorté, en faisant allusion aux deux bombes atomiques ayant explosé dans le ciel du Japon - d'abord à Hiroshima le 6 août 1945, puis à Nagasaki, trois jours plus tard. « Le monde ne doit jamais oublier ce qui s'est passé ici. Le souvenir des morts - et l'héritage des survivants - ne s'éteindra jamais », a-t-il conclu.

Le secrétaire général des Nations unies rencontrera ce week-end plusieurs hauts responsables japonais, dont le Premier ministre, Fumio Kishida. Une rencontre est également prévue avec un groupe de victimes survivantes des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, et participera à un dialogue avec de jeunes militants engagés pour le désarmement nucléaire et la non-prolifération.

Josiane Mambou Loukoula

« Abandonnez l'option nucléaire pour de bon. Il est temps de faire proliférer la paix. Tenez compte du message des hibakusha : « Plus de Hiroshimas ! Plus de Nagasakis ! » »

CONSOMMATION

Les boulangers accusés de réduire le poids du pain

Depuis quelque temps, le poids du pain s'est considérablement réduit à Brazzaville et Pointe-Noire, malgré les mesures prises par les pouvoirs publics. Le pain est devenu léger comme une éponge. L'Observatoire congolais des droits des consommateurs fustige le non-respect de la réglementation du prix et du poids de cette denrée par les patrons des boulangeries.

Aliment de base et stratégique, le pain figure parmi les produits de grande consommation en République du Congo. En raison de la volatilité du marché de la farine de blé observée depuis le début de l'année, le gouvernement a décidé de renforcer la réglementation des prix et poids du pain. Par exemple, la baguette de 90g est fixée à 50f, celle de 110g est à 75f, celle de 180g est à 100f et celle de 220g coûte 150f.

Sur le terrain le rapport prix/poids du pain n'est toujours pas respecté par les boulangeries. Pour contourner la réglementation en vigueur, les boulangeries se sont lancées dans la fabrication de différentes formes de pain, on y trouve des pains à 300f ou 400f. La diversité des baguettes de pain complexifie le travail des autorités de contrôle des prix et qualité. Le prix du pain et son poids n'ont pas changé à Brazzaville, d'après Jacques

Hediema, le chef de service de contrôle du marché à la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales.

Mais, pour le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, Mermans Babounga, le pain vendu à 50f ne représente que 60g, celui de 100f pèse à peine 120g et la baguette de 150f un poids moins que celui qui est homologué. Cet acteur de la société civile en appelle à la responsabilité des autorités du ministère du Commerce pour faire respecter les mesures édictées par le gouvernement dans son Plan de résilience sur la crise alimentaire 2022-2023.

Le gouvernement a accepté de rembourser aux minotiers le montant au-dessus du prix d'achat. La somme correspondant au dernier stock s'élève à 2 204 000 000 FCFA. « Le pain est vendu



Des étalages de pain dans un marché de la capitale Adiac

comme avant, comme si le gouvernement ne subventionne pas le prix de la farine de blé. Si à deux mois, nous ne percevons pas les résultats, nous craignons que les mesures du plan de résilience ne soient pas mises en œuvre. Mais que consta-

tions-nous sur le terrain, les boulangers rationnent le poids du pain en lui donnant l'illusion d'augmenter le poids à cause d'un surdosage des intrants chimiques. Cette pratique pose un problème de santé publique et expose les consommateurs à

des maladies », a alerté Mermans Babounga.

Il plaide pour la tenue rapide d'une concertation réunissant les pouvoirs publics, les patrons de boulangeries et les associations des consommateurs.

Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

Plus de quatre millions de personnes à vacciner contre la fièvre jaune

Le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, Jean Rosaire Ibara, a lancé, le 6 août, à Brazzaville la campagne nationale de vaccination intégrée contre la rougeole et la fièvre jaune couplée à la supplémentation en vitamine A.

La campagne consiste à vacciner gratuitement, du 6 au 11 août, la population congolaise contre la rougeole et la fièvre jaune. Le vaccin concerne les enfants âgés de six mois à neuf ans pour la rougeole. Les enfants à partir de neuf mois et les adultes jusqu'à l'âge de 60 ans seront vaccinés contre la fièvre jaune. L'objectif est d'améliorer la protection des enfants contre la rougeole et la rubéole, contribuer à la stratégie d'élimination des épidémies de la fièvre jaune en Afrique préconisée par l'Organisation mondiale de la santé depuis 2018.

Cette opération bénéficie d'un financement du gouvernement de plus de 560 000 000 FCFA, et Gavi, plus d'un milliard. Le Congo est le premier pays d'Afrique à avoir organisé une



La population à vacciner (Adiac)

campagne de vaccination couplée. Elle ne concerne pas la femme enceinte non plus le département de Pointe-Noire où cette campagne avait été effective en 2018.

A propos de ces pathologies, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a

présenté la situation épidémiologique de rougeole au Congo : 6259 cas enregistrés dont 132 décès essentiellement des enfants de moins de cinq ans. En ce qui concerne la fièvre jaune : 574 cas suspects ont été notifiés dans le pays dont trois cas confirmés ont été rapportés.

Selon lui, la plupart de ces décès sont survenus chez les enfants admis tardivement dans les centres de prise en charge après l'échec de l'automédication ou du recours aux pratiques traditionnelles.

En outre, le ministre a indiqué que le Congo avait réalisé des

progrès significatifs en matière de couverture vaccinale de 55,6% à 86% entre 2005 et 2014. Grâce à cette augmentation de la couverture vaccinale, le taux de mortalité infantile a baissé, passant de 117 à 52 décès pour 1 000 naissances vivantes.

La représentante de l'Unicef au Congo, Chantal Umutoni, a fait un plaidoyer pour la mobilisation afin que chaque citoyen puisse adhérer à la vaccination. Notons que lors du lancement de cette campagne, le constat a été que les citoyens de toutes les catégories sociales ont manifesté leur intérêt à se faire vacciner. Joséphine Itoua, commerçante, a expliqué qu'elle a sauté sur l'occasion afin de renforcer ces anticorps contre la maladie.

Lydie Gisèle Oko

AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le Congo a réalisé des avancées

Le comité de direction du Projet paysage forestier nord-Congo (PPFNC), qui s'est tenu le 5 août à Brazzaville, a relevé « d'énormes » avancées sur la gestion de la biodiversité corridor écologique, de développement local, de l'aménagement durable des forêts et de l'aménagement intégré du territoire avec la gestion durable des forêts.

La réunion des parties prenantes du projet PPFNC visait à évaluer à mi-parcours le Plan de travail et budget annuel (PTBA) 2022, y compris les réalisations du projet au 30 juin de l'année en cours. Les participants ont planché sur les initiatives du projet permettant le renforcement des capacités des cadres du ministère de l'Économie forestière, du Centre national d'inventaire, d'aménagement des ressources forestières et fauniques, ainsi que des cadres des sociétés forestières.

Après la phase de déploiement du PPFNC, en 2021, il est temps de mettre en œuvre les composantes du projet, a assuré son coordinateur, Alain André Saturnin Nonouka Gomat. La réalisation du projet implique toutes les parties prenantes de la conservation (les entreprises, les Organisations de la société civile, les com-



Alain Nonouka Gomat face à la presse/Adiac

munautés locales).

« Le comité local et les populations autochtones sont impliqués notamment dans le cadre de la composante 2 liée au développement local. Ce premier semestre a permis de poser les bases sur les projets pilotes qui vont se déployer à partir du second semestre. Le bilan technique et financier a aussi été validé, en raison de bonnes performances. Cap au semestre avec les enjeux et perspectives pour poursuivre l'activité du projet », a-t-il déclaré.

Financé à hauteur de 7,5 millions d'euros (4,9 milliards FCFA) par les partenaires français, le projet PPFNC est prévu pour une durée de quatre ans. Il a ciblé les départements de la Likouala, de la Sangha et la partie nord de la Cuvette-Ouest, soit environ 8,5 millions hectares. Il est censé contribuer

à la mise à jour des outils d'évaluation et de contrôle des plans d'aménagement, à l'instruction des documents d'aménagement, au contrôle et suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement (les plans de gestion des séries de développement communautaire et les plans de gestion des séries de conservation).

Enfin, le paysage forestier intègre aussi bien des concessions d'exploitation forestière que des aires protégées, parmi lesquelles le Parc national de Nouabalé-Ndoki, la réserve communautaire du Lac Télé et le Parc national d'Odzala-Kokoua. Le secteur forestier congolais est indispensable non seulement dans le combat contre le réchauffement climatique, mais aussi, au plan économique, contribuant à 6% du produit intérieur brut du Congo et 36% de ses recettes fiscales.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Les défaites électorales

La semaine écoulée a été marquée par la proclamation des résultats du second tour des élections législatives et locales. Elle a mis un terme à toutes les incertitudes possibles que la double compétition avait pu créer chez les candidats, leurs formations politiques, leurs partisans et même les citoyens ordinaires. Elle a renvoyé à cinq années plus tard le renouvellement des sièges des députés à l'Assemblée nationale et aux conseils municipaux et départementaux.

Pour célébrer la victoire de leurs leaders, certains de leurs adeptes ont cru innover en inventant toutes sortes d'artifices dont par exemple la mise en terre fictive des perdants. Pour eux, être battu à une élection serait synonyme de passage dans l'au-delà. Il est possible que ces exhibitions soient l'œuvre, non pas des proches de l'adversaire victorieux, mais

d'aigris ayant parfois accompagné le concurrent ou le sortant une bonne partie de sa mandature, mécontents qu'ils pourraient être de ne pas avoir été « servis » comme ils auraient espéré l'être durant l'exercice.

Une chose est sûre, les nouveaux élus portés en triomphe aujourd'hui seront face demain à la même ritournelle du reniement par ceux là-mêmes qui commenceront à les fréquenter assidûment dès maintenant et surtout lorsqu'ils auront revêtu leurs écharpes de député ou de conseiller et commencé à percevoir leurs honoraires. C'est pourquoi, au lieu de focaliser leur attention sur les artifices d'une sourde adversité dans leurs circonscriptions électorales orientée contre les concurrents recalés, les élus devraient plutôt avoir à cœur d'œuvrer à la consolidation de la démocratie par l'animation du débat contradictoire au sein de

leurs assemblées respectives.

Ce ne sont pas des sujets d'ordre régalién qui manquent entre le pouvoir législatif qu'ils représentent et le pouvoir exécutif.

Considérant que le mandat de député conférerait à l'élu le droit d'interdire l'accès des autres compatriotes au territoire qui l'a mandaté, certains représentants nationaux à l'Assemblée nationale avaient en effet passé le clair de leur temps à exercer une pression sur ces derniers, telle qu'ils ne devraient pas jouir du privilège de séjourner dans le coin. Et même d'entreprendre une quelconque activité d'intérêt public, surtout s'ils s'étaient portés candidats contre l'élu ou avaient soutenu son adversaire. On ne saurait envisager l'affermissement de la cohésion nationale en se comportant de la sorte.

Si des exemples de cette nature ne sont pas légion dans notre environnement électoral, il est de bon ton de souligner l'affectivité dont a fait preuve la candidate Jacqueline Lydia Mikolo à Mouyondzi dans la Bouenza. Opposée à Claudine Munari, victorieuse au second tour d'une compétition que l'on disait explosive, elle a rappelé dans une lettre rendue publique aussitôt les résultats connus et reprise par la presse la nécessité pour « les Mouyondziennes et Mouyondziens » de préserver le vivre ensemble dans leur localité. Elle a salué la victoire de sa « Grande sœur » à qui elle a souhaité pleins succès pour son mandat.

Il est des actes qui façonnent le futur, des défaites et des victoires pour lesquelles la symbolique la plus parlante est ce qu'elles apportent à la communauté.

Gankama N'Siah

DROITS DE L'HOMME

Validation de l'avant-projet de loi instituant la justice restaurative

L'avant-projet de loi portant institution de la Justice restaurative en République du Congo, qui obéit au triptyque de la réparation de la victime, la rescolarisation du délinquant et le rétablissement de la paix, a été validé au cours d'un atelier organisé les 4 et 5 août à Brazzaville.

La justice restaurative est un dispositif innovant ayant pour vocation la réparation du dommage ou du préjudice dont l'ultime préoccupation est de préserver l'une et l'autre des parties en cause de toute velléité de vengeance pour la victime et de toute récidive pour l'auteur de l'infraction. Selon le haut-commissaire à la justice restaurative et au traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, ce dispositif propose le rétablissement du lien social.

« Ce projet participe au renforcement de l'offre de justice, certes nuancée, mais non moins efficiente et rassurante en vue de la réparation du préjudice subi par la victime et du rétablissement du lien social brisé. Il s'agit d'un dispositif complémentaire à la procédure pénale en vigueur dans notre pays depuis toujours », a-t-il expliqué.

Acteurs et experts se sont, deux jours durant, investis dans un travail de réflexion, de construction,

de recadrage, de contextualisation et de formalisation de ce projet de loi. Ceci en tenant compte de toutes les contingences procédurales, juridiques et législatives en vigueur dans le pays ainsi qu'aux aspirations des professionnels de justice et du corps social congolais. Une société organisée et civilisée doit, a poursuivi Adolphe Mbou-Maba, se doter d'un arsenal juridique performant et éclairant en vue de régler des litiges et des contentieux sociétaux afin de faire régner l'ordre dans la cité et la paix des citoyens.

« Cet avant-projet de loi obéit à l'orthodoxie rédactionnelle, selon un cheminement précis, marqué par l'implication des sachants et autres experts en la matière. Il vient traduire la volonté et l'ambition politiques de porter haut notre appareil judiciaire, en lui assignant une mission essentielle, celle de l'instauration d'une juridiction de pacification sociale au service de

la communauté nationale, appelée justice restaurative. Il cadre avec la réalité et la législation congolaise, mais aussi avec les traités et conventions ratifiés par notre pays », a-t-il conclu.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a, de son côté, rappelé que dans la 7^e bataille du Programme d'action du gouvernement, un engagement a été pris pour mettre en place un dispositif de justice restaurative afin de tenter d'apporter une réponse adaptée au droit pénal des mineurs, demeuré statique. Surtout au moment où le pays fait face à un phénomène criminel très dynamique et une délinquance juvénile en constante mutation et de plus en plus meurtrière. « L'élaboration de l'avant-projet de loi portant institution de la justice restaurative me paraît être une opportunité salutaire qui vient renforcer le dispositif de lutte contre la délinquance juvénile et de protection de l'enfance en difficulté. Protéger l'en-



Les participants DR

fance, pouvoir à ses besoins et lui assurer un meilleur avenir possible, est un devoir inhérent à toute société humaine », a souligné le chef du gouvernement, précisant que cette volonté de protection ne devrait pas faire perdre de vue que l'enfant peut être l'auteur d'infractions et se trouver en conflit avec son entourage.

D'après lui, cette nouvelle approche d'encadrement de la jeunesse ne vient pas pour chercher à évincer la justice mais pour concilier la tradition africaine du consensus, du

dialogue avec la fonction sociale de la peine. Cela dans la mesure où la sanction qui en découle prend la triple forme de prestation de type communautaire d'éducation à la citoyenneté et de formation à la culture de non-violence. « Il s'agit donc d'une approche qui nourrit une triple ambition en ce qu'elle permette à la fois la réparation de la victime, la resocialisation du délinquant et le rétablissement de la paix sociale », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

MUSIQUE CLASSIQUE

La chanteuse russe Daria Davidova épate les spectateurs Brazzavillois

La chanteuse d'opéra russe a donné un concert au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le 4 août, en présence du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik, des corps diplomatiques accrédités au Congo et de bien d'autres personnalités.

Organisé par l'ambassade de la Fédération de Russie, le concert donné par la chanteuse d'opéra russe Daria Davidova a été une fusion, un échange culturel entre le Congo et la Russie. La directrice du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza s'est réjouie de l'honneur que lui a fait l'ambassadeur de la Fédération de Russie en l'associant à ce bel événement culturel. « Au-delà de son talent, Daria Davidova nous transmet également la fibre quintessentielle du patrimoine culturel et artistique russe...

Nous découvrirons ce que quelqu'un, quelque part dans le monde, a exprimé à travers la musique... C'est pourquoi ce soir, ici même, si nous ne parlons pas la même langue, même si nous sommes issus de cultures différentes, même si nos traditions, nos croyances ne sont pas les mêmes, nous nous comprendrons tous, nous serons tous unis dans une même osmose musicale », a indiqué Béline Ayessa dans son mot de bienvenue.

Prenant la parole avant la montée de l'artiste sur scène, l'ambassadeur de la Fédération de Russie a invité le public à partager ensemble un moment agréable de la musique classique et populaire



Les officiels suivant le concert de Daria Davidova (crédit photo/Sisa Bidimbu)

russe et urbaine, mais aussi congolaise. « Je saisis cette occasion pour exprimer toute ma gratitude à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, pour son aimable concours combien important pour l'organisation de notre soirée musicale. Je vous invite donc à déguster la beauté du chant opéra et des chansons populaires qui seront interprétées par la chanteuse russe Daria Davidova que nous avons le plaisir d'accueillir à Brazzaville », a déclaré le diplomate russe.

Plus d'une heure de spectacle
Pendant plus d'une heure Da-

ria Davidova a épaté les spectateurs par une musique classique bien interprétée en live. Avec les artistes musiciens congolais du groupe de jazz Fredy Mabandza ils ont interprété sept titres parmi lesquels : «Summer time», «Les yeux noirs», «Pourquoi je t'ai connu», «l'Echo de l'amour», «Pour un chemin long», «Kalinka», et «Indépendance cha-cha», chanson de la rumba congolaise, composition de feu Grand Kallé, a bouclé le concert. A l'issue de ce concert, Daria Davidova a remercié l'ambassade de son pays de lui avoir donné l'opportunité de jouer à Brazzaville, de partager la musique russe et de jouer avec les artistes congolais.

« Je suis tellement passionnée par la culture congolaise et remercie les musiciens talentueux congolais qui m'ont accompagné. J'ai un rêve de faire le projet qui va réunir l'art académique et l'accompagnement dans le style de la rumba congolaise. Je pense que ce projet n'existe pas encore dans le monde. Je suis également fière de découvrir cette magnifique salle du mémorial avec une belle acoustique, fière de découvrir le Congo. J'irai aussi à Ouesso dans la Sangha », a signifié l'artiste. Daria Davidova a reconnu qu'outre le plaisir, c'est aussi une grande responsabilité d'être ambassadeur culturelle, en

partageant l'art russe, sa musique classique, des romances, des chansons traditionnelles qui y ont été interprétées.

De son côté, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrudinova, a apprécié le concert à sa juste valeur et remercié la chanteuse d'avoir effectué le déplacement de Brazzaville. « Ce concert était magnifique. Il s'inscrit aussi dans le cadre de la coopération entre les deux pays Russie-Congo qui date de plusieurs années. Sur le plan culturel, la Maison russe a toujours soutenu et fait jouer des artistes Congolais », a-t-elle souligné.

Née à Moscou, capitale de la Russie, le 24 juin 1990, Daria Davidova est une chanteuse d'opéra russe pratiquant le genre musical soprano. Elle s'est produite déjà en Russie, en Allemagne, au Japon, en France, en Autriche, en Pologne, au Danemark, en Finlande, en République tchèque, en Italie, au Portugal, aux États-Unis, au Liban, en Slovaquie, en Tanzanie. Daria Davidova a gagné le concours « Pages d'or de la musique russe ». Elle a été lauréate au concours international de jeunes chanteurs de romance russe « Romansiada-2008 » et reçu le prix spécial « Miss-Romansiada ».

Bruno Okokana

HANDBALL

Les joueuses et dirigeants de la DGSP décorés

La Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a clôturé sa saison sportive 2021-2022 par une cérémonie marquée par le port des insignes de décoration dans l'ordre de mérite sportif congolais de ses handballeuses.

La cérémonie s'inscrivait dans le but de consolider les liens de rapprochement, de dialogue et de collaboration entre les dirigeants et les athlètes. Elle a aussi permis de tirer le bilan de la saison sportive 2021-2022 et de dégager pour la saison à venir des perspectives qui vont guider la vision du club. Cette saison a été marquée par la victoire de la section handball au Championnat départemental de Brazzaville, à la Coupe de la ville de Brazzaville puis la récente victoire au Championnat national.

Sur le plan international, la DGSP a remporté la 6e édition du Championnat du sport de travail qui s'est tenue cette année à Alger (Algérie). Elle est aussi vice-championne d'Afrique de la 38e édition des Championnats d'Afrique des vainqueurs de coupes organisée au Niger. « A dire vrai, l'équipe seniors dames de la section handball du club multidisciplinaire DGSP n'a pas attendu beaucoup d'années. Cinq ans seulement ont suffi pour se hisser au firmament du handball congolais version féminine. Ce glorieux sacre du championnat national veut traduire le fruit de l'effort et du travail dans la discipline, l'abnégation



et l'amour pour la pratique du handball... Ayant glané toutes ces victoires au plan national et continental, tout le mérite est pour nous de porter aujourd'hui les insignes qui nous seront décernés », a expliqué François Elion Ndouniama, le secrétaire général du club.

Cette année devrait être, selon lui, capitalisée au cours de la prochaine saison. Il a invité les acteurs à la consolidation des résultats dans la rigueur et la discipline. Dans les autres sections, les juniors hommes ont remporté la 6e édition des Cham-

pionnats d'Afrique de la zone 4 et vice-champions de Brazzaville. Les seniors dames sont vice-championnes de la 7e édition des Championnats de la zone 4 et championnes de Brazzaville. Les seniors hommes se sont classés 4e aux Championnats de la zone 4 et vice-champions de Brazzaville. Les cadets ont occupé la 3e place aux Championnats de Brazzaville. Toutes ces équipes préparent les championnats nationaux qui se disputeront courant août.

La boxe a dominé la Coupe de la ville avec six médailles d'or et vainqueurs des Championnats de

Brazzaville avec sept médailles d'or. Les judokas se sont bien exprimés lors de la compétition de relance du judo avec six médailles dont un en or, deux en argent et trois en bronze. Ils ont gagné deux médailles lors de la Coupe de la République (une en argent et une en bronze), avant de gagner seize médailles aux Championnats de Brazzaville (six or, un argent et neuf bronze). Le karaté a remporté trois médailles d'or aux Championnats de la sous-ligue Ouenzé-Talangai et une médaille d'or aux Championnats de Brazzaville juniors. La section nzango

est qualifiée pour les Championnats nationaux. « La saison 2022-2023 s'offre à nous comme une saison de responsabilité vis-à-vis de nous-mêmes pour que le plan sportif qui sera élaboré soit exécuté avec abnégation. L'apport de chacun est attendu en termes d'investissement technique et sportif », a-t-il précisé.

Au cours de la cérémonie, les athlètes ont présenté la moisson récoltée lors de la saison à leur président Serge Oboa après la messe d'actions de grâce dite en la paroisse Fatima à Mpila.

James Golden Eloué

Les joueuses et les dirigeants de la DGSP après la cérémonie de décoration Adiac

FORMATION

La première vague des formateurs d'entraîneurs édiflée sur sa mission

La formation des formateurs d'entraîneurs qui s'est clôturée le 5 août a permis à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de disposer désormais des cadres techniques compétents ayant la mission de transmettre les connaissances acquises aux entraîneurs qualifiés hommes de terrain.

Le stage de renforcement des capacités pour l'éducateur d'entraîneurs animé par Mohamed Magassouba, instructeur de la Fédération internationale de football association et de la Confédération africaine de football, a concerné, pendant cinq jours, les quinze participants, lesquels ont été édiflés sur la mission d'un instructeur face à un entraîneur. « C'est aussi une lourde charge à porter car il incombe à vous de transférer ces acquis aux entraîneurs. Ce n'est pas facile d'être un pionnier mais c'est à vous de faire le premier pas. La Fécofoot et sa direction technique seront toujours à votre côté pour l'appui et le soutien nécessaire », a indiqué Gaston Tsiangana, le directeur technique national.

Par ailleurs, Mohamed Magassouba a encouragé la Fécofoot dans sa vision qui consiste à former les formateurs. Par la formation des instructeurs lo-



caux, a-t-il justifié, le président de la Fécofoot a contribué au développement du football congolais mais naturellement en Afrique. « Ce premier pas, ce jalon que vous avez posé, est extrêmement important dans la formation des formateurs. Vous avez balisé l'avenir parce qu'on ne peut pas avoir du football de haut niveau

sans jouer de haut niveau, un joueur de haut niveau sans entraîneurs de haut niveau. On ne peut non plus avoir un entraîneur de haut niveau sans formateur d'entraîneurs de haut niveau. Vous avez formé les instructeurs, je crois que cela va être un tournant décisif pour un nouveau cap pour le développement du

football congolais », a commenté Mohamed Magassouba. Certains instructeurs qui sont formés aujourd'hui, a-t-il rappelé, seront obligés de porter la tunique d'instructeurs CAF parce qu'ils seront désormais inscrits dans le panel des instructeurs et pourront dispenser des cours à travers l'Afrique. « Aujourd'hui je me réjouis du fait

que notre fédération dispose désormais des cadres techniques compétents qui vont se mettre à la disposition de la direction technique nationale pour transmettre à leur tour aux entraîneurs, hommes de terrain, les connaissances acquises lors de ce cours. Je vous exhorte à mettre dès à présent ces connaissances en pratique et à cultiver le partage afin de donner à notre football un avenir radieux », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas.

« Nous disons, ensemble, gagnons avec l'Afrique. Nous vous remercions, M. le président, notre reconnaissance pour avoir permis la tenue de ce stage de renforcement des capacités pour l'éducateur d'entraîneurs. Nous pouvons dès lors vous rassurer du bon usage que nous ferons des enseignements reçus », ont rassuré les participants.

James Golden Eloué

Les participants au séminaire Adiac

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 2e journée, 3e division
Aurèle Loubongo-Mbougou est resté sur le banc lors du match nul obtenu par Rot-Weiss Essen à Duisbourg (2-2).

Autriche, 3e journée, 2e division
Kevin Monziano a été remplacé à la 59e lors du match nul de St-Pölten sur le terrain de First Vienna (1-1).

Belgique, 3e journée, 1re division
Sur le banc au coup d'envoi, Ravy Tsouka Dozi est entré à la 55e alors que Zulte-Waregem était mené sur le terrain du FC Bruges. L'équipe de l'international congolais, auteur d'une tête captée par Mignolet à la 72e, prend finalement le point du nul 1-1 chez le triple champion en titre,

France, 1re journée, 1re division
En match d'ouverture de la saison, l'AC Ajaccio se rendait à Lyon avec Bevic Moussiti Oko remplaçant et Fernand Mayembo, pas encore jugé prêt par son staff, resté à la maison. Au Groupama Stadium, l'OL réduit à dix à la 27e, s'est imposé 2-1 face à un promu privé d'Hamouma juste avant la pause (45e+45). C'est donc à 10 contre 10 que Moussiti Oko est entré à la 71e pour faire ses premiers pas en Ligue 1.

Dès la 73e, il est à la réception d'un corner de Mangani, mais c'est sans danger pour Leroy, qui capte le cuir.

Italie, 1er tour de la Coupe
Antoine Makoumbou était aligné au poste de meneur de jeu lors de la victoire de Cagliari face à Pérouse (3-2). Au cœur du jeu, il a touché beaucoup de ballons et a joué son rôle de métronome.

A une semaine de la reprise de la Série B, les Sardes font coup double avec la qualification et une victoire contre un des principaux rivaux dans la course à la montée en Série A.

Turquie, match amical

Dispensé de la première journée de Super Lig, Hatayspor affrontait Adanaspor en match amical. Dylan Saint-Louis a inscrit le second but de son équipe à la 32e.

Ligue des champions, matches aller du 3e tour préliminaire

Sur le banc au coup d'envoi, Mavis Tchibota est entré à la 80e lors du carton du Maccabi Haifa face à l'Apollon Limassol (4-0). Le score était acquis.

Monaco arrache le nul face au PSV Eindhoven (1-1), sous les yeux de Chrislain Matsima, resté sur le banc. Match retour le 9 août.

Conférence Ligue Europa, matches



Première apparition en Ligue 1 pour Bevic Moussiti Oko, ici à la lutte avec le Lyonnais Lukeba (AFP)

aller du 3e tour préliminaire
En déplacement chez le Maccabi Tel Aviv, l'Aris Salonique s'incline 0-2. Remplaçant, Bradley Mazikou est entré à la 81e, à 0-1. Match retour le 11 août en Grèce.

Jason Bahamboula n'était pas dans le groupe du Vitoria Guimaraes, battu 1-3 à Split.

Réduit à dix à la 67e, le DAC Dunajska Streda est défait à domicile par le Steaua Bucarest (0-1).

Sans Yhoan Andzouana, absent du groupe.

Transferts : Adilson Malanda transféré en MLS et prêté jusqu'en janvier à Rodez

Le défenseur de Rodez a été recruté par le FC Charlotte, pensionnaire de première division américaine, mais finira l'année civile en Ligue 2.

Adilson Malanda a choisi de poursuivre sa progression dans le cham-

piennat nord-américain : le défenseur de 20 ans a en effet signé un contrat de trois ans, avec une année en option, avec la franchise de Caroline du Nord, nouvelle venue en MLS.

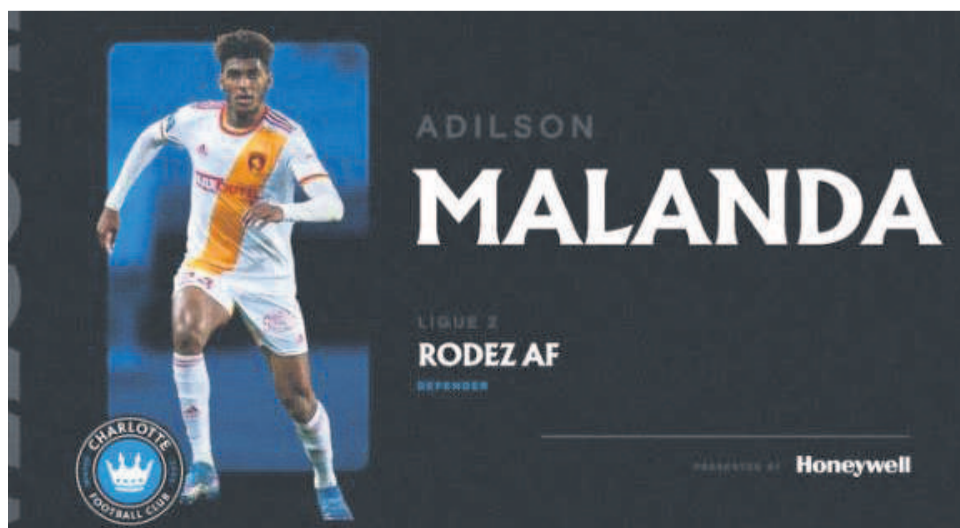
Arrivé à Rodez la saison dernière, en provenance de la réserve de Nîmes, Malanda s'est rapidement imposé sur la droite de la défense à trois du promu.

Grâce à son impact dans le jeu aérien et dans les duels, le natif de Rouen a été l'un des artisans du maintien, durement arraché, du club aveyronnais, avec 33 matches joués (5 cartons jaunes, 2 expulsions).

Titulaire et convaincant lors du premier match de la saison en cours, face à Quevilly-Rouen, il va disputer la phase aller avec le RAF avant de traverser l'Atlantique.

Espérons que ce choix lui donne aussi envie de traverser la Méditerranée pour répondre aux sirènes de la sélection congolaise où sa taille (1m92) et son profil (milieu défensif de formation) pourraient rendre des services.

Camille Delourme



La page twitter du club de MLS

LOGISTIQUE

L'Acolog veut établir des passerelles de travail avec les pouvoirs publics

La présentation du Réseau Acolog (Association congolaise pour la logistique et la Supply Chain) par Herrel Ngangou, coordonnateur de Brazzaville et Marius Mavoungou, vice-président national à Luc Missidimbazi, conseiller en charge du numérique et télécommunications du Premier ministre, le 3 août, à la primature a été au centre de leur entretien.

Au cours de cette séance de travail, les responsables de l'Acolog ont présenté au conseiller du Premier ministre le Réseau Acolog présent en République du Congo, au Sénégal, en France et en Côte d'Ivoire. Ce fut aussi pour eux l'occasion d'annoncer à leur interlocuteur l'organisation prochaine du premier Salon International de Pointe-Noire du Transport et de la Logistique (SIPTL) dont le soutien des pouvoirs publics à l'activité est plus que souhaité pour garantir sa réussite.

C'est ainsi que les échanges ont également porté sur la mise en place d'une cellule scientifique logistique axée sur l'état des lieux et les axes

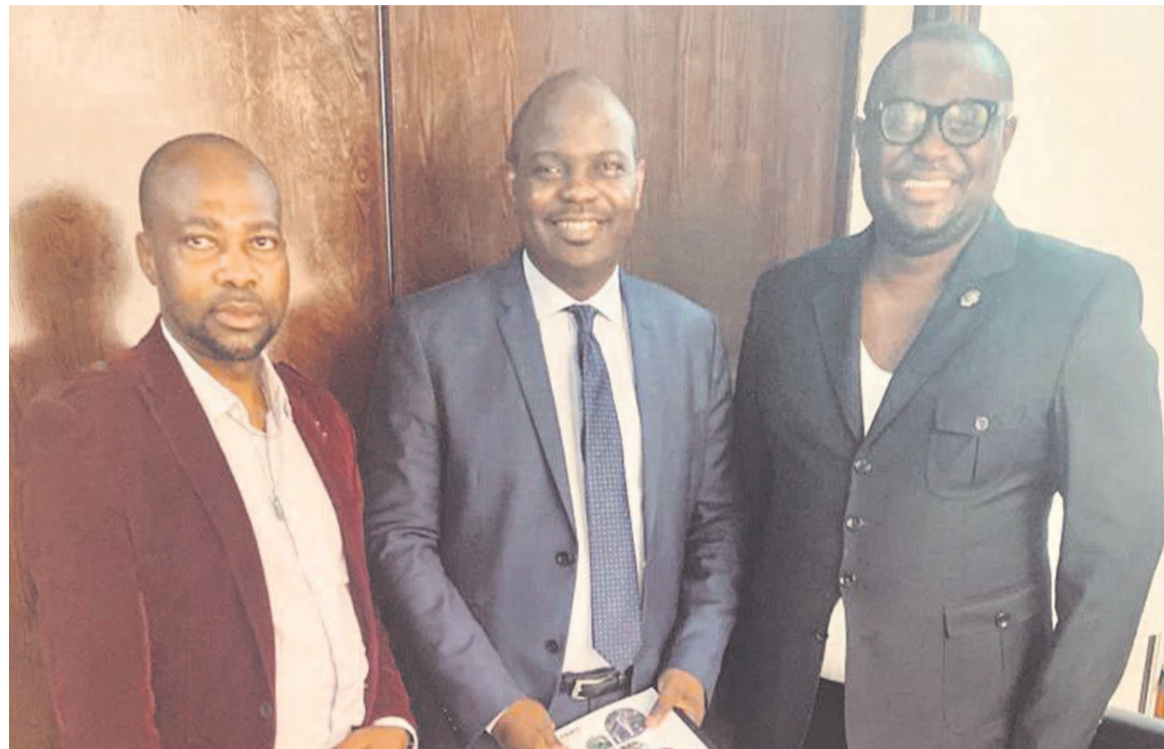


Photo de famille après l'entretien avec le conseiller du Premier ministre DR

de développement pertinents, les interventions de l'Acolog et des partenaires locaux ou internationaux qui sont susceptibles de soutenir l'activité, la

mise en place d'un cahier des charges tenant compte de la réalité et des attentes de solutions des différents participants et du Congo. Au menu

des échanges figuraient aussi la présentation des objectifs clairs et spécifiques aux attentes du pays, la stimulation de la volonté des politiques et des acteurs du secteur privé par l'approche des propositions des solutions efficaces et adaptées au contexte logistique actuel sans oublier le choix des intervenants de haut niveau pouvant prendre part au salon.

Afin de concrétiser ces échanges fructueux, il a été évoqué au cours de la réunion les conditions et les caractéristiques d'une meilleure collaboration.

Au terme de la réunion, l'Acolog a transmis au conseiller du Premier ministre le plan stratégique de 2022-2025 en prenant rendez-vous dans les tout prochains jours afin de poursuivre les échanges amorcés.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Le vrai visage des kiosques à transaction monétaire

À première vue, le commun de mortel a toujours pensé que la multiplication des kiosques à transactions monétaires sur le territoire national participerait réellement à la résolution de la problématique de l'employabilité des jeunes. Non, il n'en est pas question de tout cela, car ce métier n'étant pas réglementé et formalisé, ces jeunes qui sont au comptoir desdits kiosques n'ont que de dérisoires pourcentages qui atteignent à peine 2%.

Et l'on se pose la question suivante : « Comment sont alors calculés les dûs de ceux qui tiennent ces kiosques ? » Réponse : aucune convention ne régleme ces pourcentages. Ils sont donc laissés à la merci des propriétaires de ces kiosques. « Nous passons des jours entiers dans ces cabines pour rien. Les gens pensent que nous recevons beaucoup d'argent quand ils viennent faire des dépôts ou des retraits. Non, il n'y a rien comme pourcentage. Nous travaillons pour fuir l'oisiveté, car tout l'argent va aux propriétaires des kiosques », s'est plaint un jeune.

Alors, il se pose là un vrai problème de la réglementation de ce secteur d'activités qui prend de plus en plus d'ampleur dans le pays. Disons-le clairement, la rémunération du jeune ou de la jeune qui est au comptoir de la cabine téléphonique laisse à désirer. Autrement dit, cette activité, trop ancrée dans l'informel s'apparente à une vraie exploitation de ces jeunes qui n'ont ni salaire, ni un autre quelconque avantage physique. Et pourtant, ils sont bien là dans une activité de la « micro-finance » qu'on le veuille ou non.

Tout en évitant de nous perdre dans le labyrinthe des définitions des spécialistes de la micro-finance, nous pouvons tout simplement dire que toute micro-finance devrait en réalité rechercher le juste équilibre et la protection à la fois des gestionnaires de la micro-finance, c'est-à-dire des propriétaires eux-mêmes et des clients. Quand nous parlons des clients, nous faisons plus allusion à ces jeunes-là, qui sont au comptoir, car leur statut est aléatoire.

Tous ces jeunes disent tout haut une chose qui, à notre humble avis, se contraste avec la réalité, mais ils ont tous raison, disent les spécialistes de cette réalité quelque peu archaïque. « Mieux vaut des retraits que des dépôts dans une cabine téléphonique », car pour des dépôts même de centaine de mille, rarement sont ceux qui ont un pourcentage même de 2%, triste réalité mais très écoeurant à entendre cela de la bouche de ces jeunes.

La petite famille d'un jeune, chef de famille, qui se rend dans un kiosque à transaction monétaire chaque matin, peut penser qu'il a un salaire chaque fin du mois, alors qu'il n'en est pas question. Et pendant ce temps, chaque jour des transactions monétaires se font. Et à une moindre incompréhension, le jeune au comptoir du kiosque est vite remplacé. Il devient urgent que les autorités chargées des questions financières regardent de très près cette question des kiosques à transactions financières, car ce secteur n'étant pas réglementé, des jeunes qui y travaillent vivent un vrai calvaire.

Affaire à suivre !

Faustin Akono

FIMA

La neuvième édition aura lieu en septembre prochain

Le directeur-manager du Festival international des musiques et des arts (Fima), Médard Mbongo, a annoncé la tenue de la neuvième édition de son festival du 2 au 4 septembre à Pointe-Noire.

Chaque année, le Fima draine des milliers de spectateurs, amateurs de musique live et de belles découvertes sonores dans des splendides endroits. Pour cette année, l'organisation a retenu le quartier 418 Makayabou, l'un des quartiers les plus prolifiques de la ville pour la tenue de cette neuvième édition.

Le Fima va transformer ce quartier en un véritable paradis de la musique moderne. Cet endroit sera le théâtre de spectacles mettant en scène de nombreux artistes locaux et étrangers. Une promesse de découvertes musicales dans un cadre enchanteur.

Au programme : la musique live en plein air pour le plus grand bonheur du public, des exclusivités, un esprit de fête et une grande communion avec la famille de la musique du coupé-décalé etc...

En effet, après une huitième édition qui a eu du répondeur auprès du public, le Fima revient en force cette année encore. Le directeur-manager de ce festival a annoncé de nombreux concerts avec plusieurs heures de musique et d'animations non-stop dans un environnement unique.

Le directeur manager du Fima, Médard Mbongo, invite les mélomanes et les néophytes à prendre



Médard Mbongo

du bon tempo et du beau temps auprès d'artistes reconnus et en devenir. « En famille ou entre amis, c'est l'occasion idéale de profiter de la musique au cœur d'un des quartiers les plus prolifiques de la ville », a-t-il dit.

Côté programmation, l'édition 2022 met les petits plats dans les grands en annonçant une affiche de haute volée avec notamment le retour très attendu de Dj An-

ti-virus sur scène, huit ans après sa dernière participation au Fima. Notons que pour le bon déroulement du Fima, Médard Mbongo a lancé un appel au sponsoring, aux sociétés de la place et aux autorités du pays, pour financer cet événement culturel qui fait le bonheur non seulement des artistes congolais, mais de l'étranger également.

Hugues Prosper Mabonzo

DISPARITION

Dernier hommage de la République à Henri Elende

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et son épouse se sont inclinés devant la dépouille de l'ancien Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, Henri Elende, le 6 août, à Brazzaville en présence des corps constitués nationaux, avant son inhumation dans la capitale.

Né le 13 novembre 1941 à Brazzaville, Henri Elendé est décédé le 23 juin. La République lui a rendu un ultime hommage le 6 août. « *Sur le plan professionnel, il a capitalisé une riche expérience, en assumant les plus hautes fonctions de l'administration publique dans le secteur des sports. Le courage et la persévérance, voilà l'héritage qu'il a légué à la nouvelle génération* », a indiqué le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation physique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, donnant lecture de l'oraison funèbre.

Henri Elendé détient jusqu'à ce jour le record national en saut en hau-



Le couple présidentiel déposant la gerbe de fleurs devant la dépouille de l'illustre disparu DR

teur. Il avait porté haut le drapeau congolais en remportant la médaille d'or du concours de saut

en hauteur aux Jeux de l'amitié de 1961 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et de 1963 à Dakar, au Sénégal.

Sa participation aux Jeux olympiques d'été de 1964 à Tokyo, au Japon, faisait de lui l'athlète congolais

le plus attendu aux Jeux africains de Brazzaville de 1965, dont il avait eu l'honneur de prononcer le serment à la cérémonie d'ouverture. Juste après le baccalauréat, il avait été envoyé en France pour la préparation olympique assimilée à l'équipe de France. Les trois mois passés lui avaient permis de poursuivre ses études dans ce pays alors que sa préparation aux Jeux africains prenait un coup.

Avant le tout dernier hommage rendu par le président de la République le 6 août 2022 à Henri Elende, la nation reconnaissante lui avait de son vivant rendu un bel hommage en attribuant son nom au gymnase situé à proximité du stade Alphonse-Massamba-Débat.

Rominique Makaya

RÉFLEXION

Le siècle de tous les dangers

Le 1er janvier de l'an 2000, il y a donc un peu plus de vingt-deux ans, nous fêtons le premier jour de ce nouveau millénaire avec la conviction que celui-ci verrait l'humanité progresser à grands pas sur la voie de la paix, de la sécurité, du développement, du progrès social, de la concordance entre les peuples. Mais hélas ! c'est exactement le contraire qui se produit sous nos yeux alors que le nombre d'êtres humains s'approche à grands pas du chiffre impressionnant de huit milliards.

Osons donc regarder la vérité en face avant qu'il soit trop tard et que des conflits pires que ceux du siècle précédent nous plongent tous dans un chaos général que notre espèce aura le plus grand mal à résoudre.

Lorsqu'a débuté ce vingt-deuxième siècle après Jésus-Christ, la communauté mondiale avait apparemment résolu les

problèmes l'ayant conduit au bord de l'abîme : l'Europe s'était réconciliée avec elle-même et avait construit une union qui la mettait à l'abri de nouveaux conflits intérieurs ; la Russie avait mis fin au régime soviétique qui bloquait son développement ; la Chine avait cessé de se replier sur elle-même et s'organisait pour développer ses relations avec le reste du monde ; les États-Unis s'employaient à asseoir sur des bases solides la paix mondiale chèrement acquise dans le siècle précédent ; l'Inde jouait résolument la carte de l'extension de ses échanges avec le Tiers-monde. Bref tout semblait indiquer que ce nouveau siècle verrait l'humanité s'unir pour asseoir son développement sur des bases plus solides, prévenir les conflits éventuels qui pourraient opposer ses différents États et surtout lutter contre le dérèglement climatique que génèrent leur suractivité industrielle.

Or, hélas !, c'est exactement le contraire qui se précise aujourd'hui sous nos yeux comme le démontrent de façon accablante la guerre opposant en Europe centrale l'Ukraine et la Russie, les tensions qui ne cessent de s'aggraver en Asie à propos de Taïwan et qui laissent présager une guerre dévastatrice entre la Chine et les États-Unis, la course aux armements nucléaires qui menace la stabilité du Moyen-Orient et pourrait se traduire à brève échéance par un conflit ouvert entre l'Iran et Israël, l'incapacité de la collectivité humaine à s'unir pour protéger son environnement. Autant de signaux négatifs dont visiblement les grandes puissances de ce temps ne tiennent aucun compte alors même qu'elles en sont largement responsables.

Quitte à se répéter une fois de plus, il est évident que seule la mobilisation des peuples du Tiers-monde en Afrique, en

Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique pourra obliger les Grands à regarder ces vérités en face. Et donc à mettre en place les dispositifs planétaires qui mettraient la communauté mondiale à l'abri des catastrophes que l'affrontement des puissants de ce temps menace de provoquer.

L'Histoire tragique du vingtième siècle est là pour nous rappeler que les progrès techniques et scientifiques, s'ils permettent des avancées significatives dans les sociétés humaines, font aussi courir de graves dangers à la population mondiale dans son ensemble. Et que, par conséquent, il est vital d'en anticiper les conséquences probables avant qu'il soit trop tard.

Mieux vaut s'en convaincre dès à présent : le siècle dont nous vivons les premières décennies est bien le siècle de tous les dangers.

Jean-Paul Pigasse